



Paris, le 24 octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Concertation grand âge et autonomie : plus de 200 participants, pour une large ouverture aux professionnels du secteur et issus de la société civile

Un vaste dispositif déployé pour formuler des propositions concrètes au plus près des attentes des parties prenantes et des Français

Les instances de concertation Grand âge et autonomie ont été arrêtées et ont commencé leur travail. Dix ateliers d'une part, et des rencontres bilatérales d'autre part, mobilisent les principaux acteurs, notamment les partenaires sociaux. Un vaste dispositif de concertation est également déployé auprès des Français.

Le Conseil d'orientation pilote la concertation

Le conseil d'orientation a pour missions de proposer des axes de réflexion et de veiller à la cohérence d'ensemble des travaux engagés. Pour une vision transversale, le conseil d'orientation regroupe des parlementaires, des représentants des collectivités locales, de l'Etat et des opérateurs publics, des usagers, des agences régionales de santé et des personnes qualifiées :

Président : Dominique Libault, pilote de la concertation grand âge et autonomie

Membres :

- Anne-Marie Armenteras de Saxcé, *présidente de la commission médico-sociale de la Haute autorité de santé*
- Frédéric Bierry, *président du Conseil départemental du Bas-Rhin*
- Anne-Marie Brocas, *présidente du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie*
- Luc Broussy, *directeur du centre de réflexion Matières grises*
- Sylvain Denis, *président de la Fédération nationale des associations de retraités*
- Audrey Dufeu-Schubert, *députée de Loire-Atlantique*
- Bertrand Fragonard, *président du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge*
- Monique Iborra, *députée de Haute-Garonne*
- Dominique Gillot, *présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées*
- Michel Laforcade, *directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine*
- Marie-Anne Montchamp, *présidente du conseil d'administration de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie*
- Denis Piveteau, *personne qualifiée*
- Pierre Ricordeau, *personne qualifiée*
- Rose-Marie Van Lerberghe, *personne qualifiée*
- Président de Conseil départemental *(en attente de confirmation)*

Le Comité scientifique pluridisciplinaire, présidé par le professeur Bruno Vellas, éclaire les choix

Le Comité scientifique est l'instance d'expertise de la concertation Grand âge et autonomie. Il regroupe des médecins, des économistes, des sociologues, une philosophe ainsi que des spécialistes du numérique et des comparaisons internationales :

Président : Pr Bruno Vellas, coordonnateur du Gérontopôle, chef de service du département de médecine interne et de gériatrie du CHU, UMR INSERM 1027, Université de Toulouse, Centre Collaborateur OMS pour la Fragilité, la Recherche Clinique et la Formation en Gériatrie

Membres :

- Dominique Argoud, *sociologue, Université Paris-Est Créteil, président du Conseil scientifique CNSA*
- Régis Aubry, *chef du pôle Autonomie Handicap CHRU Besançon, membre du Comité consultatif national d'éthique et président de l'Observatoire national de la fin de vie*
- Francesca Colombo, *chef de la division santé, OCDE / Ana Llana Nozal, division santé, OCDE*
- Cynthia Fleury, *philosophe et psychanalyste, professeur au CNAM, à l'École des Mines, à l'Hôpital Sainte-Anne et membre du Comité consultatif national d'éthique*
- Roméo Fontaine, *économiste, chargé de recherches à l'INED*
- Agnès Gramain, *professeur en Sciences Economiques à l'Université de Lorraine, directrice adjointe du GIS « Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement (ILVV) / Jérôme Wittwer, économiste de la santé et membre du collège santé de l'université Bordeaux au sein de l'Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement*
- Etienne Grass, *vice-président, responsable du Pôle service public, Cap Gemini*
- Anne-Marie Guillemard, *professeur émérite des Universités en sociologie, Université Paris Descartes Sorbonne, membre du Conseil d'orientation des retraites et du Conseil de l'âge*
- Pr Claude Jeandel, *chef du service de gériatrie au CHU et professeur à l'Université de Montpellier et Président du Collège professionnel des gériatres français*
- Marie-Eve Joël, *professeur émérite d'économie, PSL - Université Paris Dauphine, ancienne présidente du Conseil scientifique de la CNSA*
- Philippe de Normandie, *chirurgien praticien hospitalier, Hôpital de Garches, directeur relations santé au MNH Group, membre du conseil scientifique de la CNSA*
- Pr Nathalie Salles, *chef du Pôle gériatrie clinique, CHU de Bordeaux, présidente de la Société savante française de télémédecine*

La concertation nationale « grand âge et autonomie » pour tous les Français

- **Formuler des propositions concrètes** à travers des [rencontres bilatérales avec les principaux acteurs](#) (liste sur le site du ministère), notamment les partenaires sociaux, les réunions d'ateliers et les auditions associées
- **Mobiliser massivement les Français** : depuis le 1^{er} octobre et jusqu'en décembre, la plateforme [make.org](#) permet à chaque citoyen de poster ses propositions et de se prononcer sur les idées des autres citoyens. En deux semaines, **305 000 votes** ont été enregistrés pour 63 400 participants et 5 510 propositions.
- **Donner la parole aux personnes âgées** aux aidants et aux professionnels, grâce à des groupes d'expression et des entretiens auprès de plus de 60 participants.
- **Solliciter les acteurs locaux**, pour faire remonter leurs analyses de terrain et s'inspirer de leurs bonnes pratiques dans des forums régionaux
- **Capitaliser sur les contributions directes** : une adresse e-mail (grand-age-et-autonomie@sante.gouv.fr) est à la disposition de tous les acteurs qui souhaitent formuler des propositions par écrit.



10 ateliers pour formaliser des propositions concrètes dans la perspective d'une réforme ambitieuse

Outre les co-présidents et les rapporteurs, les 180 participants des ateliers thématiques se réunissent entre octobre 2018 et janvier 2019. Avec d'une vingtaine de membres par atelier, leur format est resserré avec une large place aux professionnels du secteur, à la société civile, aux professions médicales et aux usagers, soit près de 40 % du total des participants, aux côtés de l'Etat et des opérateurs publics et de sécurité sociale ([liste des instances sur le site du ministère](#)).

Contact presse : Elisabeth Sawicki - 07 62 45 73 86 - elisabeth.sawicki@sante.gouv.fr